

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

11 juillet 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 217

présenté par  
M. Dussopt

-----

**ARTICLE 31**

Après l'alinéa 158, insérer l'alinéa suivant :

« II *bis*. – À la seconde phrase du second alinéa du III de l'article L. 2113-5 du même code, le mot :  
« troisième » est remplacé par le mot : « quatrième ». ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.